

BREVE

Strasbourg, le 2 décembre 2022



**La circulation pour les cyclistes facilitée
lors de *Strasbourg Capitale de Noël***

Pour faciliter et améliorer la circulation des piétons et des cyclistes durant *Strasbourg Capitale de Noël*, des itinéraires préférentiels pour circuler à vélo ont été pensés. Ils permettent de rejoindre les principaux secteurs de stationnement vélo du centre en empruntant des rues moins fréquentées par les piétons.

Pour ce faire, il suffit de suivre les lignes vertes marquées au sol :

- Une première ligne relie le quai Saint-Nicolas à la Gare en passant notamment par la rue de la Division Leclerc, la rue Sainte-Hélène et la rue du 22 novembre, permettant d'accéder aux zones de stationnement vélo rue de la Division Leclerc et rue du 22 novembre.
- L'autre ligne relie, quant à elle, le quai des Bateliers à la place du Temple Neuf, permettant d'accéder aux zones de stationnement rue du Temple Neuf et Place des Étudiants. Venant du nord, la ligne permet d'emprunter la rue de la Fonderie jusqu'aux arceaux vélo implantés rue de la Fonderie à proximité du marché de Noël Broglie.

Accéder à la carte :

https://noel.strasbourg.eu/documents/3223662/3429828/carte_malin_2022V2.pdf/15767721-636f-130a-a6bb-367588e6b976?t=1668767480141

Attention cependant, les piétons restent prioritaires dans tous les cas et les cyclistes doivent circuler "au pas" en aire piétonne.

Pour les cyclistes en transit, il est conseillé d'emprunter le contournement provisoire aménagé pour les cyclistes le long des quais intérieurs.

À noter : conformément aux mesures de sécurité mises en place, les vélos-cargos sont systématiquement fouillés lors de l'accès à la Grande île.